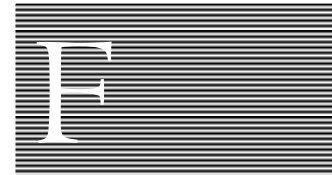




NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale



Distr : GENERAL
ECA/SRO-CA/SRCM/14/Inf.1
OCT 2014
Original : français

**REUNION DES AGENCES ET
INSTITUTIONS PARTENAIRES AU
MECANISME SOUS-REGIONAL DE
COORDINATION
POUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME UA/NEPAD**

NOTE CONCEPTUELLE

Douala, 03-04 décembre 2014

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies à l'Union Africaine et au NEPAD en Afrique Centrale (MSRC/AC) qui existe depuis 2009 prévoit une rencontre annuelle d'évaluation des actions et mesures conduites ou réalisées par les différentes structures des Nations Unies en soutien aux institutions d'intégration d'Afrique Centrale.

A l'occasion de la dernière réunion de suivi qui s'est tenue les 20 et 21 octobre 2013 à Douala au Cameroun, les participants ont dressé les constats suivants au titre du bilan de la réalisation du premier Programme Commun Indicatif (PCI) 2010-2012 :

- l'assistance fournie aux institutions d'intégration d'Afrique Centrale en 2010, 2011 et 2012 a couvert l'ensemble des clusters et des rubriques thématiques¹ et a porté sur 50 des 96 activités ou groupes d'activités programmés, soit un taux de mise en œuvre de 52,1 % pour l'ensemble du programme ;
- l'insuffisante circulation de l'information et la faible mise en synergie des ressources entre agences et institutions partenaires n'ont pas permis un développement approprié d'actions communes ou conjointes ;
- le PCI a offert la possibilité d'optimiser l'utilisation des ressources et de l'expertise de certains partenaires par une meilleure allocation vers les priorités identifiées par la CEEAC, la CEMAC et/ou leurs institutions spécialisées.

Fort de ce constat, un nouveau PCI couvrant la période 2013-2016 et contenant 109 activités choisies a été adopté, avec le souci d'avoir un impact plus marqué sur les principaux bénéficiaires.

Les participants ont également formulé les recommandations suivantes en vue d'améliorer le fonctionnement du MSRC-AC :

- Mettre à jour le réseau des points focaux, en saisissant les institutions partenaires en vue de la désignation ou de la confirmation de leurs points focaux respectifs ;
- Procéder à l'évaluation périodique de l'ensemble du PCI, à partir d'un module produit en collaboration avec l'ISSEA et servant comme canevas de rapport annuel ;
- Mettre en place un réflecteur ouvert à tous les points focaux pour le suivi de la mise en œuvre des activités du PCI ;

¹ La réunion consultative qui s'est tenue à Douala en novembre 2009 avait débouché sur l'adoption d'un Programme Commun Indicatif (PCI) pour la période 2010-2012 articulé autour des six domaines de coopération ou groupes thématiques (clusters) suivants : i) Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène ; ii) Gouvernance, Paix et Sécurité ; iii) Industrie, Commerce, Accès aux marchés ; iv) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement ; v) Sciences et technologie, mise en valeur des ressources humaines, emplois, VIH/SIDA ; et vi) Développement des cadres institutionnels.

- Envisager un plaidoyer auprès des Etats membres pour la mise en œuvre des mécanismes autonomes de financement des institutions sous-régionales ;
- Réfléchir sur les financements innovants à promouvoir en vue d'accroître la mobilisation des ressources destinées aux activités d'intégration régionale ;
- Améliorer la capacité d'absorption des ressources déjà allouées par les bailleurs de fonds ;
- Améliorer le dispositif de communication des points focaux entre eux d'une part et entre les bénéficiaires d'autre part ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires dans la planification, la formulation des requêtes et l'identification des priorités.

C'est dans ce contexte que le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA) organise les 03 et 04 décembre 2014 à Douala, en République du Cameroun la réunion annuelle des agences et des institutions partenaires au MSRC-AC.

II. OBJECTIFS DE LA REUNION

L'objectif principal de la réunion est de faire le bilan d'étape du Programme Commun Indicatif 2013-2016. Plus spécifiquement, il s'agira : i) d'échanger sur l'état de mise en œuvre des activités programmées, ainsi que sur les éventuels avancées et points d'achoppement relatifs à l'exécution du PCI II ; ii) d'actualiser ledit programme, en recensant les nouvelles actions d'appui que les partenaires envisagent de mener et/ou les requêtes additionnelles formulées par les CER et leurs institutions spécialisées ; iii) de prospecter les partenariats possibles pour la mise en œuvre des actions d'harmonisation des politiques, programmes et instruments d'intégration régionale en Afrique Centrale ; iv) de mettre à jour le réseau des points focaux du MSRC et d'évaluer son fonctionnement.

A cet effet, deux documents substantifs seront soumis à l'examen de la réunion : i) le rapport d'évaluation d'étape du PCI 2013-2016 et ; ii) le rapport sur le fonctionnement du MSRC-AC, établi sur la base des recommandations formulées par la réunion d'octobre 2013 à Douala, notamment celle relative à la mise à jour du réseau des points focaux.

III. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION

Il est attendu de la réunion : (i) un état des lieux des réalisations dans le cadre du PCI II ; (ii) une version actualisée du PCI II ; (iii) une liste à jour des points focaux du MSRC ; (iv) des pistes de partenariat pour la mise en œuvre des actions d'harmonisation des politiques, programmes et instruments d'intégration régionale en Afrique Centrale ; (v) des recommandations pour le renforcement du MSRC et l'accélération de la mise en œuvre du PCI II.

IV. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION

La réunion se déroulera en deux journées. Dans un premier temps, en séances plénières, les deux documents de travail élaborés par la CEA/BSR-AC seront présentés et les institutions présentes feront, à leur convenance, des communications complémentaires sur le fonctionnement du MSRC-AC et l'exécution des activités du PCI II qui leur incombent. Ces présentations et éventuelles communications seront suivies de discussions entre les experts qui feront des propositions concrètes sur la poursuite de la mise en œuvre du PCI 2013-2016. Ensuite, les participants se réuniront dans le cadre de deux groupes de travail portant respectivement sur le fonctionnement du mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PCI II et les stratégies de mobilisation des ressources pour le financement des activités dudit programme.

V. PARTICIPATION

La participation à la réunion est ouverte aux agences et institutions partenaires au sein du Mécanisme Sous-Régional de Coordination. Il s'agit notamment des agences du Système des Nations Unies, de la CEMAC, de la CEEAC et de leurs institutions spécialisées respectives, du COPIL CER-AC, de la BAD ainsi que de la Présidence de la Coordination Régionale-NEPAD.

VI. DATE ET LIEU DE LA REUNION

La réunion aura lieu à Douala, en République du Cameroun, les 03 au 04 décembre 2014.

VII. LANGUES DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en français.

VIII. CONTACTS

M. Ghitu I Mundunge

Email : mghitu@uneca.org

Tél.: (237) 22 50 43 36

Fax : (237) 22 23 31 85

M. Mamadou M. Bal

Email : mbal@uneca.org

Tél.: (237) 22 50 43 46

Fax : (237) 22 23 31 85

Mme Sylvie Nguiffo

Email : sguiffo@uneca.org

Tél.: (237) 22 50 43 24

Fax : (237) 22 23 31 85